

## Conseil municipal 5ème délibération 17/10/2016

L'an deux mille seize, le dix sept octobre, le Conseil municipal de la commune de Trésilley s'est réuni après convocation légale, sous la présidence de M. Emmanuel FLEUROT, Maire, pour une session ordinaire.

Présents : Mmes Céline Millon, Guiseppa Paci, Magali Hilaire-Gindro, Sandrine Géloso, MM. Jean-Pierre Fournier, Olivier Maurand, Olivier Noir, Ludovic Boullault, Emmanuel Fleurot.

Absents: MM. Sébastien Dumont, Jérôme Moczala.

Secrétaire : Madame Magali Hilaire-Gindro.

### Ordre du jour :

#### - Plus-value chantier Assainissement :

Le Conseil Municipal à l'unanimité donne pouvoir au Maire de signer avec l'entreprise et la maîtrise d'œuvre les plus-values et frais concernant les travaux pour la réalisation de la rhizosphère et la mise en place en séparatif des réseaux.

#### - Travaux sur la R.D 5

Suite à la présentation des offres pour mise en œuvre de l'option grave bitume sur la R.D 5, le Conseil Municipal donne autorisation au Maire de négocier avec les entreprises pour l'option reprise grave bitume eaux usées et eaux pluviales.

#### - Point sur le bouclage des réseaux – Impasse du Château :

Le Conseil Municipal fait le point sur le bouclage des réseaux et autorise le Maire à signer une convention avec Mmes MATHE Michelle et JAOUEN Josette pour la mise en place d'une servitude pour le passage de la canalisation des eaux usées sur terrain privé.

#### - Point sur le projet de l'église :

La demande concernant l'église de TRESILLEY sera étudiée au prochain Conseil Presbytéral des 25 et 26 octobre 2016

#### - Demandes du Conseil Municipal :

- Panneau cimetière qui sera commandé en même temps que les panneaux de signalisation
- Commandes plaques forestières chez BESSON.

- **Questions diverses**

- ONF : Affouage et Assiette des coupes sans réponse à voir avec Monsieur CAMUS Agent ONF.
- CIMETIERE : Problème de concession
- Chemin du tacot à entretenir
- TILLEUL : Le Conseil Municipal à l'unanimité décide de réaliser le diagnostic proposé par l'ONF (devis de 530 € H.T).

LE MAIRE,